



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le CHU de Nice et Eurobiomed annoncent la sélection du premier Tiers-Lieu d'Expérimentation dédié à la santé de la peau

Une reconnaissance nationale pour un projet innovant soutenu par la région Provence Alpes Côte d'Azur, au service des 20 millions de Français touchés par une maladie de peau

Nice, le 3 décembre 2024 (15h) - Le CHU de Nice et le pôle de compétitivité Eurobiomed annoncent la sélection par le gouvernement du Tiers-Lieu d'Expérimentation Skin, soutenu par la région et l'agence régionale de santé Provence Alpes Côte d'Azur, dans le cadre de France 2030.

Cette validation, annoncée lors de la Journée Nationale de l'Innovation en Santé Numérique à Issy-les-Moulineaux, marque une avancée majeure pour la prise en charge des problèmes de peau. L'ensemble du programme Tiers-Lieu d'Expérimentation¹ est doté de 63 M€, répartis sur les 5 années couvertes par l'appel à projets (2023 -2027) et est financé par l'état dans le cadre de la stratégie nationale d'accélération Santé Numérique du plan France 2030.

Un constat alarmant justifie ce projet : plus de 20 millions de Français souffrent d'au moins une maladie de peau, parmi les 6 500 pathologies recensées par la Société Française de Dermatologie. Aujourd'hui, il faut patienter en moyenne trois mois pour pouvoir consulter un dermatologue, et ce délai est souvent bien plus long dans certaines régions, ce qui pousse près d'un Français sur deux (46%) à renoncer à se soigner. Face à cette situation, les nouvelles technologies représentent une solution prometteuse pour améliorer la détection et le traitement précoce de ces maladies.

Déploiement en régions Provence Alpes Côte d'Azur et Corse

Le Tiers-Lieu d'Expérimentation Skin est un programme innovant où professionnels de santé, entreprises, chercheurs et associations de patients collaborent pour tester et valider de nouvelles solutions numériques en dermatologie. Déployé dans les régions Provence Alpes Côte d'Azur et Corse, il prévoit d'inclure jusqu'à 6000 patients pour les premiers projets

¹ Un Tiers-Lieu d'Expérimentation n'a pas nécessairement d'espace physique défini. C'est avant tout une démarche de co-conception, ouverte à tout type d'acteurs publics et privés impliqués dans le champ de la santé et du médico-social.

d'expérimentation. Les solutions développées permettront notamment d'analyser différents types d'images médicales pour faciliter le diagnostic et le suivi des patients. Le projet trouvera sa place définitive dans le futur Skin Institute, un lieu physique qui ouvrira ses portes à Nice dans plusieurs années.

"Ce tiers-lieu représente une opportunité unique d'améliorer significativement la prise en charge des maladies de la peau", déclare le Professeur Thierry Passeron, responsable du service dermatologie du CHU de Nice et porteur du projet. "En associant expertise médicale et technologies numériques, nous pourrions proposer des diagnostics plus rapides et plus précis, sans geste invasif. Ces technologies devraient aussi permettre d'améliorer l'accès au diagnostic et aux soins dermatologiques. C'est une avancée majeure, particulièrement pour les patients vivant dans des zones où l'accès aux dermatologues est difficile."

« Le tiers-lieu d'expérimentation Skin illustre parfaitement notre mission de fédération et d'accompagnement des grands projets publics-privés du territoire, qui accélèrent les innovations de santé de demain », souligne Emilie Royère, Directrice Générale d'Eurobiomed. « Nous donnons rendez-vous à l'ensemble des acteurs en avril 2025 à Antibes pour le premier Skin Summit, qui réunira experts et innovateurs autour des dernières avancées en dermatologie. »

Les partenaires du Tiers-Lieu d'Expérimentation Skin



Les soutiens du Tiers-Lieu d'Expérimentation Skin



A propos du CHU de Nice

Établissement public de santé de référence au service de la population azurée, le CHU de Nice exerce ses missions de soin, de recherche et d'enseignement, guidé par les valeurs qui l'animent : le soin pour et avec tous, l'excellence, l'innovation et l'esprit d'ouverture.

Les compétences de ses 9000 agents, alliées à un très haut niveau d'exigence en matière de qualité des soins et à des équipements de pointe, lui permettent de prendre en charge les urgences de proximité comme les cas les plus complexes, dans les domaines les plus techniques.

Son implication en recherche et innovation au sein de nombreux essais cliniques d'envergure, ses labels d'excellence, sa soixantaine de centres experts et ses centres de référence sur les maladies rares contribuent à sa notoriété.

Établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT 06), il assure la coordination des parcours patients à l'échelle du département, et axe son projet médical sur le développement de l'ambulatoire, la cancérologie et le Bien Vieillir.

A propos d'Eurobiomed

Créé en 2005, Eurobiomed est le pôle de compétitivité Santé des régions Provence Alpes Côte d'Azur et Occitanie. Il regroupe un écosystème de plus de 420 acteurs industriels, grands groupes, PME et startups, des laboratoires de recherche et universités qui travaillent ensemble afin de développer et commercialiser des produits et services innovants pour générer croissance et emplois sur des marchés porteurs.

Eurobiomed propose une offre complète de services d'accompagnement sur 4 axes : Stratégie entreprise et R&D, Accès aux financements publics, Accès aux financements privés, Accélération des étapes clés de création de valeur (réglementaire, marché, propriété intellectuelle, ...).

En 2023, Eurobiomed a lancé l'initiative Skin Excellence, qui vise à regrouper l'ensemble des acteurs publics et privés qui œuvrent à renforcer l'innovation dans le secteur de la dermatologie. Dans cette première phase concentrée sur le Sud de la France, cette initiative a vocation à s'élargir à l'ensemble des acteurs de la filière nationale.

Contacts presse

CHU de Nice : Isabelle Battarel – battarel.i@chu-nice.fr - + 06 88 46 52 12

Eurobiomed : Caroline Carmagnol - caroline@alizerp.com - + 33 (0) 6 64 18 99 59